

Transports scolaires 2019/2020 : Inscriptions jusqu'au 31 mai 2019.

La Communauté d'Agglomération du Grand Guéret assure la gestion du transport scolaire sur l'ensemble de son territoire depuis la rentrée 2017.

Sur la ville de Guéret, l'Agglo assure le transport scolaire pour les élèves de la maternelle et du primaire domiciliés et scolarisés sur Guéret. Pour les collégiens et lycéens guéretois, les horaires des 7 lignes urbaines ont été adaptés aux entrées et sorties des cours.

Dans les 24 communes rurales du territoire, le Grand Guéret assure le transport scolaire pour les élèves du primaire, les collégiens et lycéens.

➤ **Inscriptions pour l'année scolaire 2019/2020**

Pour solliciter une carte de circulation sur un circuit organisé par la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret pour l'année scolaire 2019/2020, nous invitons les personnes intéressées à télécharger le dossier d'inscription sur le site : www.agglo-grandgueret.fr, rubrique « transports et mobilité », ou à se rendre directement à la Communauté d'Agglomération pour le retirer (à l'exception des élèves domiciliés et scolarisés sur Guéret, le dossier est à retirer auprès de la mairie de Guéret). **Il est à retourner avant le 31 mai 2019.**

Le Service Transport se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire lors de permanences physiques et téléphoniques au 05.55.41.04.48 qui auront lieu jusqu'au 3 juillet 2019, les lundis et vendredis matin, et mercredis toute la journée, à la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, 9 avenue Charles de Gaulle à Guéret.

CONTACTS PRESSE :

Agathe QUELET – Chargée de mission Relations presse et événementiel – Communauté d'Agglomération du Grand Guéret – agathe.quelet@agglo-grandgueret.fr – Tel : 05.55.41.04.08